

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord
Préfet de Région
Préfecture de Région HDF
12 rue Jean-Sans-Peur
CS20003
59 039 LILLE

Fait à Lille, le 14 avril 2020

Objet : Accueil prioritaire des enfants des personnels du secteur de l'hébergement et du logement des personnes défavorisées

Monsieur le Préfet,

En conformité avec les mesures annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 afin de freiner la propagation du virus et de protéger les personnes les plus vulnérables, et en application du paragraphe I. de l'article 9 du décret du 23 mars 2020 du Ministre des solidarités et de la santé, l'accueil des enfants dans les établissements d'accueil du jeune enfant a été suspendu depuis le lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, dans chaque département, un service de garde est mis en place pour les enfants des professionnels du secteur sanitaire et médico-social indispensables à la gestion de la crise sanitaire afin qu'ils puissent continuer d'aller travailler.

Cette liste inclut les personnels des services de l'Etat chargés de la gestion de la crise, les personnels des établissements de santé, des professionnels de santé libéraux ainsi que les personnels de certains établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle a par ailleurs été augmentée des personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance et de protection maternelle et infantile relevant des conseils départementaux.

Depuis le 1er avril 2020, le ministère des solidarités et de la santé **a ouvert la possibilité aux Préfets de département de fixer la liste des professionnels prioritaires, au-delà de la liste nationale**, auxquels des solutions d'accueil et de garde de leurs enfants de moins de trois ans et de trois à seize ans doivent être proposées au regard des capacités d'accueil et de garde.

Dans sa note, le ministère précise par ailleurs, que les communes peuvent développer localement des solutions d'accueil, en particulier chez les assistants maternels ou via de la garde d'enfant au domicile des parents.

Le 23 mars 2020, lors de sa visite à Paris dans un centre d'hébergement accueillant des personnes sans-abris non malades, le Président de la République a souligné l'engagement et le travail des intervenants sociaux accompagnant les personnes les plus précaires durant cette période de crise sanitaire et a rendu hommage à leur courage.

La Fédération des acteurs de la solidarité, les réseaux membres de l'IRIAE, l'UNAF0 et l'URIOPSS, regroupent plus de 650 dispositifs accueillant et accompagnant des publics en situation précaire dans la Région. Toutes ces structures se mobilisent aujourd'hui pour poursuivre leurs missions que ce soit dans la rue, dans l'hébergement, dans le logement, ou dans l'accompagnement vers l'emploi, afin de protéger les plus en difficulté mais aussi l'ensemble de la société de la propagation du virus.

Or, les associations et structures que nous fédérons sont aujourd'hui confrontées à une baisse importante de leurs effectifs. Certains intervenants ou bénévoles sont eux-mêmes touchés par l'épidémie ou font partie des populations à risques et ne sont donc plus en mesure d'aller travailler ou d'assurer leurs missions tandis que d'autres sont confrontés à des difficultés de garde d'enfants.

C'est pourquoi, au nom des Associations et structures que nous représentons, nous vous demandons d'inclure dans la liste des prioritaires indispensables à la gestion de la crise, les salariés du secteur de la veille sociale, de l'hébergement, du logement et de l'insertion par l'activité économique des personnes défavorisées, afin qu'ils puissent bénéficier des modes de garde organisés au niveau départemental et communal.

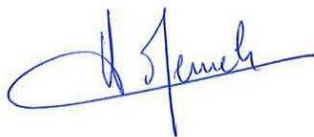
Les prochaines semaines seront cruciales dans la gestion de la crise, à mesure que l'épidémie se propage sur le territoire national, et nos associations et structures auront besoin du plus grand nombre de professionnels disponibles.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre demande et dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, soyez assurés les associations accompagnant les personnes en détresse sur vos territoires sont pleinement mobilisées aux côtés des services de l'Etat et des élus pour accompagner et protéger les personnes en difficulté durant cette crise sanitaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre très haute considération.

Hugues DENIELE
Président
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France

Bernard MOREAU
Président
IRIAE
Hauts-de-France



Annette GLOWACKI
Présidente
URIOPSS
Hauts-de-France



Bertrand DECLEMY
Réfèrent UNAFO Hauts-de-France



François CHOVAUX
Vice-Président de territoire
Pas-de-Calais littoral
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



Marc DEMANZE
Vice-Président de territoire
Pas-de-Calais intérieur
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



Claudie JONAS
Vice-Présidente de territoire
Flandres Maritime
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France




Frédéric ROUVIERE
Vice-Président de territoire
Arrondissement de Lille
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



Samuel RUDEWICZ
Vice-Président de territoire
Hainaut Cambrésis
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



Gwenaël LEROY
Vice-Présidente de territoire
Somme
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



G. LEROY

Jean-Christophe DUMOULIN
Vice-Président de territoire
Oise
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



Bruno SANCHEZ
Vice-Président de territoire
Aisne
Fédération des acteurs de la solidarité
Hauts-de-France



COPIE par mail :

Monsieur André Bouvet, directeur de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
Madame Emilie Mamcarz, directrice adjointe, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
Monsieur Emmanuel Richard, directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord
Madame Nathalie Chomette, directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais
Monsieur Daniel Ramelet, directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Somme
Monsieur Frédéric Pigeon, directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise
Bertrand Vandemoortele, directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne
Jean-Louis MIQUEL, directeur régional par intérim de la Direccte Hauts-de-France - Direccte Hauts-de-France
Véronique THIBAUT, Responsable du Service Insertion Professionnelle (SIP), DIRECCTE Hauts-de-France
Christophe COUDERT, Responsable du Pôle Entreprises, Emploi, Economie, DIRECCTE Hauts-de-France